



Mercredi 2 mars 2022

## **Les services de l'État dans les Bouches-du-Rhône sont pleinement mobilisés pour préparer l'arrivée de ressortissants Ukrainiens**

Les services de l'État se mobilisent pour préparer l'accueil de ressortissants Ukrainiens et répondre à leurs besoins de prise en charge (hébergement, accueil des familles, titres de séjour...).

Conformément aux instructions gouvernementales, le préfet des Bouches-du-Rhône a pris l'attache des élus du département afin de répertorier les propositions et coordonner les initiatives envisagées, en lien avec le secteur associatif. D'ores et déjà, plusieurs propositions ont été reçues, qui seront mobilisées au fur et à mesure des besoins.

Cette démarche vise à construire un dispositif d'accueil qui réponde aux engagements de notre pays et à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire.

Dans un premier temps, les ressortissants Ukrainiens qui ont réussi à rejoindre notre territoire peuvent se faire enregistrer en appelant le numéro d'urgence 115, afin de laisser leurs coordonnées et faire part de leurs besoins les plus urgents. Le dispositif sera adapté en fonction de l'importance des arrivées sur notre département.

D'ores et déjà, en matière de titres de séjour, une page est dédiée sur le site internet de la préfecture pour les ressortissants Ukrainiens qui auraient besoin d'une prolongation ou d'un droit à séjourner ou pour ceux qui n'auraient pas de document d'identité ou de passeport biométrique : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers/Situation-en-Ukraine>

Ces ressortissants Ukrainiens peuvent ainsi se présenter à la préfecture au 66B rue Saint-Sébastien 13006 Marseille, de 8h15 à 10h15, munis de leurs pièces justificatives. Ils peuvent également saisir la boîte mail suivante pour toute question relative au droit au séjour : [pref-ukraine@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-ukraine@bouches-du-rhone.gouv.fr)

Enfin, les habitants qui souhaiteraient apporter une aide ont la possibilité de s'inscrire sur la plateforme « [jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr) ».

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

